

Royaume du Maroc

Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
Département de l'Energie et des Mines



المملكة المغربية

وزارة الطاقة والمعادن والماء والبيئة
قطاع الطاقة والمعادن

Environnement et Développement Durable : Présentation de quelques projets phares

Allocution de Mme Amina BENKHADRA

**Ministre de l'Energie, des Mines,
de l'Eau et de l'Environnement**

Rabat le 22 avril 2010

صاحب السمو الملكي صاحبة السمو الملكي

إنه لمن عظيم الشرف وبالغ الاعتزاز أن أحظى بتقديم
أمام سموكم بعض المشاريع المميزة التي تبرز مدى التقدم الهائل
الذي ينجزه المغرب تحت القيادة الرشيدة والرعاية السامية
لصاحب الجلالة الملك محمد السادس نصره الله وأيده ولاسيما في
ميدان الحفاظ على البيئة الذي يشكل ركيزة أساسية من أجل إرساء
التنمية المستدامة والذي جعل من بلدنا نموذجا رائدا في الحفاظ
على البيئة على الصعيد العالمي نظرا لالتزام جميع مكونات
المجتمع المغربي بهذه المبادئ.

والآن، اسمحوا لي أصحاب السمو الملكي أن أتابع عرضي

هذا باللغة الفرنسية.

Vos Altesses Royales,

Il m'échoit l'insigne honneur et le grand privilège d'introduire devant **Vos Altesses Royales** quelques projets phares qui illustrent les grandes avancées que le Royaume, sous la conduite éclairée de **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, que Dieu l'Assiste**, réalise avec détermination et constance dans la préservation de l'environnement, l'un des fondements essentiels du développement durable.

Le développement durable, dans ses multiples dimensions humaines, sociales, économiques, technologiques et environnementales, constitue un concept global et intégré où convergent dans le même creuset les diverses composantes civilisationnelles, culturelles et géographiques de la Nation. C'est dans cette **vision claire, ancrée dans notre authenticité et projetée sur l'avenir**, que **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, que Dieu l'Assiste**, construit, sur les bases de l'Etat de Droit et des Institutions, de la démocratie participative, de l'équité sociale et de la solidarité spatiale, **le projet de société** qui propulse le Maroc au cœur de la modernité et de la nouvelle économie du savoir et de l'intelligence qui caractérise l'orientation historique du XXIème siècle.

Depuis **l'accession de SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, que Dieu l'Assiste, au Trône de Ses Glorieux Ancêtres**, le Maroc connaît une dynamique nouvelle de développement global qui, appuyée sur des réformes fondamentales, restructure et transforme en profondeur l'ensemble des secteurs clés des activités politique, économique et sociale. Ces transformations permettent à notre pays de s'adapter aux mutations profondes qui bouleversent aujourd'hui l'ensemble du système productif mondial, d'en relever les multiples défis et d'en saisir les diverses opportunités. Cette œuvre grandiose d'édification du Maroc moderne s'inscrit d'emblée dans le cadre du développement durable qui allie croissance économique responsable et partage équitable de ses fruits dans le respect de l'environnement et de la préservation des ressources.

Pour mettre en place les conditions indispensables à tout développement économique et social, **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, que Dieu l'Assiste**, s'est consacrée à instaurer la concorde et la cohésion sociales, à promouvoir le climat de confiance nécessaire aux investissements et à ouvrir la participation de l'ensemble des forces vives au processus de production et de création des richesses.

C'est dans cet esprit que le Code de la Famille et l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, ont été mis en œuvre pour renforcer les droits des femmes et les associer plus amplement à la vie publique et économique, lutter contre la pauvreté et l'exclusion, propager l'esprit de solidarité et d'entraide entre les citoyens et assurer un développement harmonieux et équilibré entre les régions. De même, les grands chantiers de réformes visant à refonder nos systèmes éducatif, judiciaire et de gouvernance territoriale que **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, que Dieu l'Assiste**, a lancés vont venir consolider encore plus cette œuvre grandiose **qu'IL** construit à l'unisson et en symbiose avec Son Peuple.

Ces acquis établis, sa démocratisation consolidée et ses institutions renouvées, le Maroc, confiant dans ses potentialités humaines et économiques et fort de sa crédibilité auprès de ses partenaires extérieurs, entame une nouvelle phase de son développement avec la réalisation ou le lancement d'une multitude de projets structurants, tant au niveau local que régional et national. Conformément aux Hautes Directives **de SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, que Dieu l'Assiste**, ces projets concrets, ont été conçus dans le cadre de stratégies élaborées autour d'enjeux et d'objectifs clairs et déclinées en plans d'action rigoureux et coordonnés.

De par leur conception intégrée et leur envergure de classe internationale, ces projets marquent des ruptures majeures dans les secteurs clés de **l'Energie** (développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, Projet Marocain de l'Energie Solaire de 2000 MW), **de l'Eau** (mobilisation des ressources hydriques et leur gestion rationnelle), **de l'Agriculture** (Plan Maroc Vert pour un pays agricole et non rural), **du Tourisme** (Plan Azur pour un tourisme développé respectueux des paysages naturels et du littoral), **de l'Habitat** (construction de villes d'une nouvelle génération dans un cadre de vie sain et convivial), **de l'Industrie** (Plan Emergence pour la modernisation et le développement du tissu industriel) et des **infrastructures** (extension du réseau autoroutier, nouveaux ports et aéroports, désenclavement des zones rurales et la nouvelle stratégie logistique présentée le 20 avril 2010 à **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, que Dieu l'Assiste**).

C'est un véritable bond en avant que le Maroc connaît avec la réalisation de ces chantiers qui intègrent les impératifs du développement durable fondés sur la bonne gouvernance, la valorisation des ressources humaines, la protection de l'environnement et la pérennisation des ressources naturelles.

Conformément aux vœux réitérés par **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, que Dieu l'Assiste**, à plusieurs occasions, tous les projets de développement sectoriels s'inscrivent dans une stratégie environnementale de long terme qui vise :

- La protection des ressources et des écosystèmes
- Le suivi de l'état de l'environnement au niveau des régions
- L'amélioration du cadre de vie des citoyens
- La mise en œuvre de plans opérationnels d'adaptation et d'atténuation relatifs au changement climatique.

Cette politique environnementale volontariste se décline, avec une approche **territoriale, programmatique et partenariale**, en divers plans nationaux qui couvrent **l'assainissement liquide, la gestion des déchets, la qualité de l'air, la prévention et la dépollution**. Un arsenal législatif et réglementaire en renforcement progressif en permet la mise en œuvre pour préserver l'environnement et protéger notre patrimoine naturel et culturel. Des observatoires de l'environnement vont être érigés progressivement dans toutes les régions du Royaume.

Cette stratégie s'inscrit dans notre engagement national et international qui traduit l'intérêt suprême que **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, que Dieu l'Assiste**, accorde au développement durable et à la préservation de l'environnement et qu'IL a exprimé avec force et détermination dans les discours du Sommet de la terre à Rio en 1992, de la conférence de Rio+5 à New York en 1997, de la 7^{ème} conférence des Parties Contractantes sur les changements climatiques à Marrakech en 2001, du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg en 2002 et du Sommet de Copenhague en décembre 2009.

Confirmant son attachement à ses engagements, le Maroc a ratifié les Conventions des Nations Unies relatives aux Changements Climatiques, à la Diversité Biologique et à la lutte contre la désertification.

Conscient de la nécessité de donner au concept de développement durable et de préservation de l'environnement un corps doctrinal et une assise institutionnelle, **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, que Dieu l'Assiste**, a appelé le gouvernement à élaborer **un projet de Charte nationale globale de l'environnement dans le cadre du processus de développement durable**.

Les projets qui vont être présentés devant **Vos Altesses Royales** par leurs promoteurs ont été choisis, parmi un grand nombre d'autres initiatives entreprises à travers tout le territoire national, parce qu'ils synthétisent l'essence de la vision globale et intégrée que **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, que Dieu l'Assiste**, donne au concept du développement durable et de la préservation de l'environnement. En listant ces projets, je voudrais mettre en relief les idées forces qui les sous tendent.

La généralisation de l'Eco-Ecole consacre l'impératif vital de l'éducation et de la formation pour que L'Homme, acteur et finalité du développement, prenne pleinement conscience qu'il est le premier responsable pour la conservation de la nature afin de jouir durablement de ses bienfaits sans transgresser l'équilibre du système écologique.

L'éradication progressive des sacs en plastique permet d'éliminer la pollution la plus visuelle de nos villes et de nos campagnes et d'écarter le danger que représentent ces sacs non dégradables pour la flore, la faune et la santé. Leur élimination et leur remplacement par des moyens respectueux des exigences environnementales contribueront à la propreté des milieux urbains et ruraux.

L'implantation des récifs artificiels pour préserver les écosystèmes marins, est une innovation simple et peu coûteuse qui permet de reconstituer et de réhabiliter des habitats marins dégradés en régénérant localement notre richesse halieutique décimée par des méthodes de pêche irresponsables et prédatrices.

La lutte contre la désertification dans les régions de Laayoune et la Chaouia-Ouardigha vise, par le reboisement, à réparer les dégâts graves de la désertification causée par la surexploitation du couvert forestier et dont les effets menacent d'immobiliser ou d'empêcher l'utilisation efficace d'infrastructures vitales pour ces régions.

La mise en valeur piscicole des retenues de barrage, met à profit les lacs artificiels créés par les barrages, pour développer la pisciculture afin de renforcer notre sécurité alimentaire et de créer dans les zones montagneuses des activités génératrices d'emplois et de revenus. En même temps, elle permet de lutter contre l'eutrophisation des barrages et la prolifération des insectes porteurs de maladies.

Le projet Bouregreg Biogaz-Energie en valorisant le gaz méthane issu de la décharge réhabilitée de Oulja pour la production d'électricité et de chaleur, constitue un modèle exemplaire de recyclage et de gestion économiques des déchets ménagers pour générer de l'énergie propre. Destiné à satisfaire les besoins énergétiques des potiers de Salé qui se trouvent près de la décharge, il illustre les possibilités de production décentralisée qu'offrent les énergies renouvelables pour créer et/ou développer des activités de proximité.

Ces projets démontrent que si le développement durable fait appel à de nouvelles méthodes de gouvernance et à la mise en œuvre de hautes technologies ainsi qu'à une rupture radicale avec les modes actuels de production et de consommation, il est aussi souvent promu par des gestes et des innovations simples à la portée de tous pour répondre à ses exigences et préserver notre planète Terre.

والسلام عليكم ورحمة الله تعالى وبركاته